

*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

La ministre

Paris, le 16 DEC. 2014

Monsieur le député,

Dans le cadre de la réforme de l'éducation prioritaire, vous avez attiré mon attention sur la situation du réseau de Toul.

Comme vous le savez, je suis très attentive à ce que la réforme de l'éducation prioritaire, essentielle pour réduire les inégalités scolaires, soit mise en œuvre au plus près des réalités de terrain, en tenant compte des spécificités des territoires et de leurs besoins.

J'ai donc demandé aux services de l'éducation nationale de travailler en étroite relation avec les collectivités locales pour garantir que les moyens des établissements scolaires concernés correspondent aux réalités sociales.

En accord avec la proposition de M. le Recteur issue de la concertation approfondie qui a associé non seulement les élus locaux mais aussi les équipes éducatives et les parents d'élèves, je vous informe donc que je proposerai au comité technique national, qui se réunira le 17 décembre prochain que le collège Croix-de-Metz et les écoles qui y sont rattachées intègrent finalement l'éducation prioritaire. Ce classement permettra aux écoles et collèges concernés de bénéficier de l'ensemble des dispositions de l'éducation prioritaire ces quatre prochaines années, notamment un nombre d'élèves par classe limité et la bonification indemnitaire pour les enseignants. Les écoles bénéficieront, en outre, du dispositif plus de maîtres que de classes et de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

Je me réjouis que la qualité de la concertation locale, grâce à l'engagement de tous les acteurs éducatifs, ait permis d'aboutir à une solution qui réponde aux besoins des élèves scolarisés dans ce réseau.

Saluant votre engagement constant aux côtés de l'éducation nationale pour cet aboutissement positif, je vous prie d'agréer, Monsieur le député, l'expression de mes meilleures salutations.



Najat VALLAUD BELKACEM

Monsieur Dominique Potier
Député de Meurthe-et-Moselle
126 rue de l'Université
75007 Paris